CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E28401** **VALABLE JUSQU'AU** **21/09/2027**

ÉDITÉ LE 05/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1979

Raison sociale : TIXIER J.V. BATIMENT

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 27/12/2019

Capital : 7 622

ZONE D ACTIVITES
LE PLAT DU PIN
69690 BRUSSIEU

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LYON 950 351 429

Siret : 950 351 429 00036

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 8000261

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000021495971504

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000021495971504

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Téléphone : 04 74 70 88 61 **Fax :**

Portable : 06 74 66 85 63

Responsabilité légale :
TIXIER VINCENT PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : sas.tixier.jv@gmail.com

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 677 255 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2112	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité confirmée)	6	06/06/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

05/10/2026 10:12

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.